



Semaine du 02 décembre 2024 au 08 décembre 2024

N° 2884



Rendez-vous à Lomé en 2025 !

Le bureau de l'association de jumelage de notre Cour avec les notaires du Togo, m'a fait l'honneur de me désigner en qualité de successeur de Maître Jean BELLANGER, à la Présidence de cette association.

Pendant 14 ans, Jean et son épouse Yvonne ont œuvré avec dévouement pour renforcer nos échanges et leur engagement restera précieux dans nos missions futures. Merci pour leur dévouement.

Crée en 2005 aux termes d'un acte reçu à Lomé sous ma présidence de chambre ornaise, ce jumelage, désormais porté par notre chambre interdépartementale, célèbre bientôt 20 ans d'actions pour la sécurité et la paix juridique.

Dans un monde marqué par des oppositions juridiques, notre engagement pour le droit continental, garant de régulation et de prévention des conflits, prend tout son sens.

Alors que le système anglo-saxon dit de Common Law privilégie la rapidité au nom de l'efficacité, engendrant la prise de risques et donc des contentieux ultérieurs, notre système dit de Civil Law s'attache à la sécurité qui implique des contrôles préalables, accompagnés d'un certain formalisme.

Face aux dérives de la mondialisation, la régulation équilibrée de l'économie de marché paraît nécessaire.

La hiérarchie des modes de preuve établie par le droit latin, entre l'acte authentique délivré par le notaire, l'acte sous signatures privées, le témoignage et la présomption, permet de répondre aux objectifs fondamentaux d'un Etat de droit : la sécurité juridique et la prévention des conflits.

Le Togo prend sa place dans le concert des pays de droit continental.

Alors que la Banque Mondiale, classe dans son rapport « Doing Business », les pays en fonction de « la réglementation qui facilite ou entrave les affaires », tout doit être mis en œuvre pour accompagner les pays de droit continental, et, en ce qui nous concerne, le Togo, afin qu'il conforte et développe sa position dans le notariat francophone, dont il est membre.

Nous sommes un maillon participant à la promotion de ce notariat francophone qui regroupe près de 25 pays, et, au-delà, du notariat mondial qui rassemble près de deux tiers de la planète.

Notre action puise ici toute sa raison d'être.

Vous avez été nombreux à participer à l'accueil de nos confrères togolais, lors de leur déplacement en avril dernier. Ils en sont très reconnaissants, et souhaitent nous recevoir à Lomé au cours de l'année 2025, pour marquer le vingtième anniversaire de notre jumelage. Nous espérons qu'une belle délégation de notre cour répondra positivement à cette invitation.

Jacques DESVAGES

Président de l'association de jumelage avec le notariat togolais



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

ACTUALITÉS



Tableau des notaires : merci de vérifier les données vous concernant

Le tableau des notaires est en cours de finalisation.

Nous apportons le plus grand soin à son élaboration et procédons à de multiples relectures.

Pour autant et afin de vous assurer que les données qui vous concernent sont conformes, nous vous invitons à une rapide relecture de celles-ci.

A noter :

Le rang d'ancienneté entre les notaires est fixé :

- par l'antériorité de PS,
- par l'antériorité de l'arrêté de nomination en cas de PS le même jour,
- en cas de parité des dates, par l'âge,
- par défaut, on retient la date de la première prestation de serment du notaire.

Sauf dans les cas suivants, où le jour de la dernière date de prestation de serment est retenu :

- rupture d'activité entre deux exercices au sein du département (+ d'1 ou 2 mois),
- changement de département.

En cas de nomination avec dispense de prestation de serment, les notaires conservent leur ancienneté, sans exception.

[ch-notaires-depliant-4volets-tableau2024-2025.pdf](#)



Recrudescence des tentatives de fraude au dirigeant

ATTENTION, la chambre a été alertée à plusieurs reprises cette semaine au sujet de la réception d'un mail frauduleux à destination des offices et notamment des comptables.

Le mode opératoire des pirates est le suivant :

Le fraudeur envoie un mail au comptable avec une adresse mail identique à celle d'un notaire de l'office et signé de son nom. Il cherche ensuite à obtenir sa confiance en doublant ce mail d'un appel téléphonique.

Le mail se présente ainsi :

« *Prénom du comptable* »,

Nous préparons actuellement l'acquisition d'une société immobilière, un dossier qui demandera une attention particulière. Maître Jean Philippe MOREL du Cabinet Morel & Avocats avocat aurait dû prendre contact par téléphone.

L'a-t-il fait ou pas encore ?

Cordialement,

« *Prénom – Nom du Notaire* »

Si vous avez été destinataire de ce type de courriel, nous vous invitons à déposer plainte auprès du commissariat ou de la brigade de gendarmerie.

Nous vous conseillons également de contacter FIDELIA au 01.47.11.70.29 (7/7 & 24/24) afin de vous assurer que votre système informatique n'est pas compromis, en communiquant :

le code procédure : 100 381

le numéro de contrat : 145 154 406

Nous vous invitons à la plus grande vigilance.



Mise à jour de l'article 15.6 de la convention collective du notariat

Dans le cadre de leur négociation sur la formation professionnelle, la délégation patronale des notaires et les organisations syndicales représentatives de salariés dans la branche, réunies en Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI), ont mis à jour l'article 15.6 de la convention collective nationale du notariat relatif à la corrélation diplômes – classification.

À télécharger ci-dessous :

[20241114-avenant-58-modif-art-15-6-et-29-3-3.pdf](#)



Formation négociation immobilière

Résultat du sondage effectué auprès des négociateurs immobiliers de la cour concernant leurs besoins en formation :

N°1 – 52% : Réseaux sociaux et techniques de prise de photo

N°2 – 32% : Se préparer à la reprise du marché immobilier

N°3 – 16% : Négocier l'offre d'achat

La formation sur le thème **Réseaux sociaux et techniques de prise de photo** a été retenue et se déroulera le 22 janvier prochain.

Inscriptions [ICI](#) ou rendez-vous dans la rubrique Formations du Fil d'infos.

Nous avons également pris en compte vos attentes concernant le thème **Se préparer à la reprise du marché immobilier**, qui vous sera proposé dans le courant de l'année 2025.



INSTITUT CAENNAIS
DE RECHERCHE
JURIDIQUE

Atelier thématique : SCI et démembrement de propriété

L'Institut Caennais de Recherche Juridique vous rappelle le premier atelier de la SCI, portant sur la thématique "SCI et démembrement de propriété ", se tiendra **le jeudi 12 décembre 2024, de 17h à 20h**.

Lieu : Amphithéâtre Oresme, 2e étage du Bâtiment D de l'université de Caen Normandie.

Intervenants :

- Nadège Jullian, professeure de droit privé à l'université Toulouse Capitole
- Jean-Christophe Pagnucco, professeur de droit privé à l'université Caen Normandie
- Armelle Gosselin-Gorand, professeure de droit privé à l'université Caen Normandie

Validation formation continue : 3h

Clôture des inscriptions : lundi 9 décembre 2024 à 14h.

Inscriptions : [ICI](#)



La Rochambelle et les 10 km annoncés complets dans les prochains jours !

- Rendez-vous sur la plateforme inscription et [connectez-vous](#).
- Sur votre tableau de bord, cliquez sur « inscription à une épreuve » puis « rejoindre une équipe ».
- Validez votre code avantage NOTARIAT2025.

- Choisissez votre épreuve et suivez les étapes jusqu'à la finalisation de votre inscription.

Il est déjà trop tard pour vous inscrire ? Tout n'est pas perdu !

L'organisation met en place une bourse aux dossards permettant de faciliter l'achat et la revente de dossards entre coureurs directement depuis la plateforme d'inscription.

Comment faire ?

- Inscrivez-vous à la bourse aux dossards
- Dès qu'un dossard se libérera, un code valable 48h vous sera envoyé par mail afin de vous permettre de vous inscrire à l'épreuve.
- **Important !** Adressez aussitôt ce code valable 48h à christel.nicolle.ci.caen@notaires.fr afin de vous permettre de bénéficier du code promo NOTARIAT2025.
- Attendre la validation de la Chambre par mail avant de vous inscrire à l'épreuve.

Passé le délai de 48h, le code d'inscription non finalisé sera transmis à un autre coureur inscrit à la bourse aux dossards.

Retrouvez la procédure en cliquant [ICI](#).



Conjoncture immobilière

Les statistiques immobilières ont été mises à jour : données arrêtées au 30 septembre 2024.

À télécharger : un export de la Conjoncture Immobilière Départementale (CID) pour chacun des trois départements de la Compagnie.

[cid-light14-2024t3.pdf](#)

[cid-light50-2024t3.pdf](#)

[cid-light61-2024t3.pdf](#)



La lettre de mon notaire

Retrouvez ci-dessous La lettre de mon notaire du mois de décembre 2024, pour communication sur vos sites internet et diffusion à vos clients !

[lettre-200.pdf](#)



Déclaration LSN RC - Plateforme DECAN

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, cliquez [ICI](#).

11
DÉC.

[S'inscrire](#)

08
JANV.

[S'inscrire](#)

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Janvier

22

[Les outils de vente de la négociation notariale](#)

23

[PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DU DIVORCE ET E-DCM](#)



Accédez à votre wishlist

CVTHÈQUE

[Clerc rédacteur](#)

14

2025

Clerc rédacteur

14

2025

Notaire stagiaire DESN

14 - 50 - 61

2025-2027

Notaire stagiaire DESN

14 - 50 - 61

2025-2027

VIE DE LA COMPAGNIE

04
DÉC.

Nomination de Me Astrid SAMSON, notaire associée

SELARL à associé unique, Astrid SAMSON, Pont-Hébert.
Retrait de Me Loïc LEBOUTEILLER, notaire associé, et dissolution de la SCP LEBOUTEILLER et SAMSON.

05
DÉC.

Reprise de fonctions de Maître Claire GIBERT, notaire salariée

Maître Blandine MICHEL-GOUDAL, Cherbourg-en-Cotentin.

05
DÉC.

Nomination sur office créé

Maître Laurent DUMAS, Barneville-Carteret.

05
DÉC.

Transformation

SCP Pierre CHAIX et Corinne CHAMPETIER en SELARL PIAZZA & POLIN, Notaires associés, Flers

ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATION

SAINT-LÔ AGGLO

Pays de l'Aigle

Caen la Mer

Cherbourg-en-Cotentin

AGENDA DES ÉLUS

09
DÉC.

Matin : Convocation dans le cadre infradisciplinaire.

Après-midi : Réunion des membres du Bureau de la Chambre.

SUCCESSIONS

Calvados :

GOITSCHEL Thierry
CAHAGNE Louis Ernest désire Fernand
CAHAGNE Elisabeth Geneviève
PLIHON THIERRY
ROULLEAU MARIE-CLAIREE
RAYNAUD ÉPOUSE LOISNARD Cécile
BEAUSIRE GERARD
DACAT ETIENNE
DAHMANI ABDELKADER
ABELQUE BRAHIM
TESELÉ ÉPOUSE PAGANINI ANNICK
SIMON HENRI
LEMOINE GERARD
SOHIER Marc

Manche :

FEREY THERESE
TROCHERIE ALPHONSINE
LAMBERT JEAN CLAUDE
CONCHIS MARCEL
INTILLA Severine
LETALLEUR Patrick
DROUET Maurice
LEFORESTIER Marcel
AUPM PROPRIÉTAIRES DU BND
AUPM propriétaires du BND
BOEY JOSETTE

Orne :

SALLÉ Marie-Thérèse
EVEILLE ROSELYNE
CHANTEAU CHRISTOPHE
THIBAULT FRANCOIS
EYMARD Jean Joseph
DABOUT Cécile
MENARD NELLY
DABOUT CECILE

BARETTE NÉE SICOT Marie-louise berthe
BOURREE CLAUDE
VASNIER ROGER
LE CALVEZ Jean-yves
DEMOULIN Jean
DAVOUST Bernadette
LAVARAGUE Jean
BLASKEVIC EMMANUEL
TRIBEHOU JEAN
HUET ÉPOUSE TRIBEHOU
JEANINE
HARDOIN Jean
MABIRE Juliette
DE LASTELLE Yves
CASSE MICHEL



[Voir les fils d'infos précédents](#)

[Se désabonner](#)